



# BOLT™ HP Earmuffs

## COQUILLES BOLT™

- Les coquilles BOLT™ LP permettent une atténuation efficace du bruit sur les chantiers SNR = 30 dB.
- Les casques antibruit BOLT™ HP offrent une atténuation efficace des bruits sur les chantiers SNR = 33 dB.
- Système BOLT™ - assurez la compatibilité entre les accessoires grâce à un système de fixation facile et intuitif.
- Réglage vertical et rotation de la coquille à 360 degrés pour un confort et une atténuation maximale.
- Mousse extra confortable dans les coussins du casque antibruit pour un maximum de confort et de protection.
- Compatible avec les casques Milwaukee BOLT™ 100 et BOLT™ 200 dans la fente arrière et centrale.
- Protections auditives certifiées européennes : EN 352-3.



|                                 |                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Article Number                  | 4932478877                                                                                                                                                                             |
| Conditionné par                 | 1                                                                                                                                                                                      |
| Conditionnement [Carton master] | 6/24                                                                                                                                                                                   |
| Instruction de stockage         | Les casques antibruit doivent être conservés dans un environnement frais et sec, à l'abri du gel et de la lumière et à l'abri de la poussière, de la graisse ou des produits chimiques |
| Période d'obsolescence          | 5 ans à compter de la date de fabrication                                                                                                                                              |